



**ATELIER DE VALIDATION
DE L'ETUDE DE FAISABILITE SUR LA CREATION
D'UN FONDS DE GARANTIE POUR LA FILIERE
COTON EN COTE D'IVOIRE**

NOTE CONCEPTUELLE

**La Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le
Développement (CNUCED)**

Et

L'Autorité de Régulation du Coton et de l'Anacarde (ARECA)

28-29 juillet 2010, Abidjan-Côte d'Ivoire



**Programme Tous ACP Relatif aux Produits de Base Agricoles
financé par l'Union européenne**



Contexte

La CNUCED est l'une des cinq organisations internationales qui ont été retenues pour la mise en œuvre du Programme Tous ACP Relatif aux Produits de Base Agricoles (AAACP) financé par l'Union Européenne. Les activités de la CNUCED couvrent quatre domaines: le financement de la chaîne de valeur, les services sur l'information du marché, les bourses et le développement d'un portail sur les labels de durabilité.

Dans le cadre de l'AAACP, l'Atelier de consultation pour la région d'Afrique de l'Ouest qui s'est tenu en mai 2008 à Dakar, Sénégal a permis l'identification du projet de l'amélioration du financement de la filière coton en Côte d'Ivoire. Ce projet a fait l'objet de discussions et a été retenu comme l'un des projets prioritaires lors de la réunion d'information (de brainstorming) en Juillet 2008 qui a rassemblé des experts dans les domaines du financement du secteur des produits de base, des systèmes de récépissés d'entreposage et de la gestion du risque. En tant que composante importante du Plan de travail de la CNUCED en Afrique de l'Ouest, le projet a été approuvé par le Comité de pilotage de l'AAACP.

Lors de première étape du projet, une étude de faisabilité sur la création d'un fonds de garantie pour la filière coton en Côte d'Ivoire a été commanditée par la CNUCED. L'étude a fait un état des lieux de la filière coton (y compris la production et l'organisation de la filière, la situation financière des opérateurs de la filière), décrit l'intervention de l'Etat et des partenaires de développement dans le secteur coton, analysé la problématique du financement de la filière et proposé l'établissement d'un fonds de garantie pour améliorer le financement de la chaîne de valeur du coton.

Le coton est l'un des principaux produits agricoles d'exportation en Côte d'Ivoire et constitue un outil de développement important pour les populations du nord du pays. On estime qu'à peu près 3,5 millions de personnes vivent directement ou indirectement de la production du coton. Le développement de la filière coton a apporté l'emploi et les revenus aux acteurs de la chaîne de valeur, contribué au processus de la modernisation des exploitations et de l'industrialisation de la région des savanes, et amélioré les infrastructures communautaires.

En 1998 le Gouvernement ivoirien a mis en œuvre une réforme structurelle de la filière coton qui était marquée par la privatisation partielle de la Compagnie Ivoirienne pour le Développement des Textiles (CIDT), société para-publique qui maintenait jusqu'alors un monopole dans l'achat et la commercialisation du coton. Cependant, la libéralisation de la filière coton n'a pas atteint son but initial à cause des problèmes internes de la filière et des contextes externes défavorables tels que l'effondrement des prix mondiaux de la fibre de coton et la crise sociopolitique en Côte-d'Ivoire. Le dysfonctionnement de la filière a pour effet la baisse drastique de la production de coton graine et la chute de rendements.¹

Afin de redresser la filière coton et de mieux valoriser son rôle dans la réduction de la pauvreté, le Gouvernement ivoirien a adopté en 2008, la Stratégie de relance du secteur coton. Pour la mise en œuvre effective de cette stratégie, un Plan d'action a été

¹ La production de coton graine a passé de 400.000 tonnes à la campagne 1999/2000 à 118.453 tonnes à la campagne 2007/2008.

établi. Il vise à augmenter et à sécuriser les revenus des producteurs de coton et poursuit trois objectifs spécifiques: Améliorer le dispositif institutionnel de la filière, améliorer la compétitivité de la filière et réduire la vulnérabilité de la filière. La mise en œuvre du projet de l'amélioration du financement de la filière en Côte d'Ivoire va contribuer à la Stratégie à travers l'amélioration de la compétitivité du secteur coton, l'augmentation de la transformation locale du coton ivoirien et la réduction de la vulnérabilité des revenus des producteurs.

L'accès au financement est crucial pour augmenter la production du coton graine et de la fibre, améliorer la compétitivité des exportateurs de produits de coton et redynamiser un secteur qui est considéré comme le poumon de l'économie rurale au Nord du pays. Tout au long de la chaîne de valeur du coton, les différents acteurs ont leurs propres besoins de financement. Pour les producteurs, ils ont une forte demande pour l'accès au financement d'intrants. Le mode de financement généralement pratiqué consiste à ce que les égreneurs achètent les intrants avec les crédits bancaires et les distribuent aux producteurs à crédit et récupèrent les crédits des producteurs par la retenue sur le paiement de la récolte. Pour sécuriser la valeur de la fibre de coton qui fait l'objet d'un nantissement, les banques souvent font appel à la tierce détention. Pour les opérateurs de transformation de coton, ils ont une demande de financement importante pour les fonds de roulement et les acquisitions d'équipements. A cause de la détérioration de la situation politique et sociale en Côte d'Ivoire et de la multiplication des dettes croisées, les banques locales qui sont déjà très prudentes dans le financement du secteur coton deviennent encore plus réticentes. Vu le manque de confiance sur la filière coton et le désengagement des banques locales, il est nécessaire d'étudier et de mettre en place une structure de financement alternative telle que le fonds de garantie qui pourrait partager les risques avec les institutions financières, améliorer l'accès au crédit par les principaux opérateurs et accroître les revenus des producteurs.

Objectif

L'atelier aura pour but principal d'examiner l'étude de faisabilité sur la création d'un fonds de garantie pour la filière coton en Côte d'Ivoire et d'établir un plan d'action. Il vise aussi à mieux définir le rôle de cette structure de financement dans la mise en œuvre de la stratégie de relance du secteur coton et à améliorer les connaissances des participants sur le fonctionnement du fonds de garantie grâce aux leçons et aux expériences partagées par les experts.

Résultats escomptés

- L'étude de faisabilité sur la création d'un fonds de garantie pour la filière coton en Côte d'Ivoire est présentée, discutée et validée;
- Les modalités de la mise en œuvre d'une telle structure financière sont identifiées et le plan d'action établi;
- Les capacités des participants sont renforcées dans le domaine du fonctionnement du fonds de garantie.

Participants

Les participants de l'atelier seront constitués de représentants des secteurs public et privé, y compris les représentants du gouvernement ivoirien, des institutions financières, des principaux acteurs de la filière coton, des partenaires de développement, des experts de fonds de garantie et les autres partenaires qui ont un grand intérêt pour le financement de la filière coton en Côte d'Ivoire. Etant donné la contrainte du budget, le nombre total de participants serait de l'ordre de 50.

Lieu

L'atelier sera organisé à l'hôtel Ivotel à Abidjan.

Estimation du budget

L'atelier s'étalera sur deux jours.

Le budget total de cet atelier devrait couvrir les dépenses suivantes:

- Le financement des participants locaux (DSA)
- Les experts internationaux et représentants de la CNUCED (les voyages et les DSA)
- La salle de conférence et les matériels
- Les pauses café
- Le cocktail
- Les photocopies des documents
- Les frais divers